

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 80

Présents : 34

Représentés (pouvoirs) : 8

Date de la première convocation : 20/12/2024

Date de la deuxième convocation : 10/01/2025

Date de l'affichage par extrait de la

présente délibération : / /2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 20 JANVIER 2025**

**Délibération n° DCS/2025/02**

**OBJET : AVENANT N°2 CONTRAT « NOS TERRITOIRES D'ABORD »**

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE VINGT JANVIER**

**Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCoT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à la salle des IV Vents à Rambaud après convocation légale, sous la présidence de M. Benoît ROUSTANG, Président du Syndicat mixte du SCoT. Ce conseil syndical fait suite à celui du 9 janvier qui ne s'est pas tenu faute de quorum.**

**Etaient présents ou représentés :**

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : BRIOULLE Jean-Pierre représenté(e) par GILARDEAU Christian (pouvoir), GILARDEAU Christian, SELLIER Jacques représenté(e) par ROUSTANG Benoît (pouvoir), Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : ACHIN Richard, GUILLE Raphaël, BERNARD Julie, SALAUN Thérèse, Jean-Michel CRET, BONNABEL Eveline représenté(e) par ACHIN Richard (pouvoir), CARLUE Ivan, MONFORT Didier, DABAT Marc, DISDIER Christophe représenté(e) par SARRAZIN Bruno (pouvoir), GARCIN Bernard, GINSBERG RIGAUD Catherine, MACLE Josiane, MOREL Christian, ROUSTANG Benoît, SARRAZIN Bruno, Pierre BOYER suppléant de Martine PY

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : BONNAFFOUX Joël, BOURGADE Béatrice, CLAUZIER Élisabeth, ESTACHY Jean-François, PONS Julien, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, TAIX Marie-Laure représenté(e) par BONNAFFOUX Joël (pouvoir),

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : ALLEGRA Francesco représenté(e) par GRIMAUD Roger (pouvoir), AYACHE Serge, BOUTRON Claude, COSTORIER Rémi, DIDIER Roger représenté(e) par BOUTRON Claude (pouvoir), DUGELAY Denis, GAY-PARA Michel, GRIMAUD Roger, HUBAUD Christian, JOUBERT Claudie, LOUCHE Frédéric représenté(e) par COSTORIER Rémi (pouvoir), BENOITS Yves, Françoise BERNERD suppléante de Ginette MOSTACHI, Jean-Claude LAFONT suppléant de Rémy ODDOU

**Etaient absents ou excusés :**

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : ACANFORA Christiane, AQUINO Roger, BARTHELEMY Monique, PANSERI Jean-Marc, Benoit CHARLEAU, CONTOZ Jean-François, DE BONNAULT Marie-José, FRANCOU Jacques, FROGET Alain, IDELOVICI Richard, LAURENS Jean, RICOU CHARLES Michel, ROUSSEAU Jean, VERBAUWEN Marie-Josèphe,

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : BELLON François, DESSEIN Aurélie, DUMAS Christian, ESCALLE Jean, RAYNE Jean-Michel,  
Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : ARNAUD Rolland, BORRELLY Alexandre, CHEVALIER Florence, KUENTZ Adèle, LEFORT Dominique, REYNAUD Laurent, SOLOMIAC Florence,  
Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : ALLEC Patrick, BROCHIER Jean-Louis, BUTZBACH Pimprenelle, COMBE Hervé, GRENIER Maryvonne

**Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

Gérard MATHIEU, La Fare en Champsaur  
Martine ARMELIN, suppléante St Léger les Mèlèzes  
Meije ARNAUD, chargée de mission au Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise  
Alix SAVINE, chargée de mission au Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise  
Simon GALLES, directeur du Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : M. Raphaël GUILLE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur Benoît ROUSTANG, Président du Syndicat mixte, rappelle que le Syndicat mixte est signataire des Contrats Régionaux d'Equilibre Territorial (CRET) à l'échelle de l'aire gapençaise recouvrant les périmètres de :

- la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance,
- la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance,
- la Communauté de Communes Buëch Dévoluy,
- la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar
- le Syndicat mixte du SCoT.

Avec l'avènement du Plan climat « gardons une COP d'avance » de la Région et du SRADDET, la politique d'aide régionale aux territoires a été renouvelée.

Lors de l'Assemblée Plénière du 25 février, la Région Sud a ainsi approuvé les nouvelles modalités de mise en œuvre de la politique contractuelle régionale : « Nos territoires d'abord », qui s'inscrivent dans la lignée des orientations du SRADDET et du Plan Climat Régional.

L'objectif de ces contrats est d'accompagner le développement des territoires de la Région, en organisant la rencontre entre priorités locales et régionales.

Lors de l'Assemblée Plénière du 21 octobre 2022, le Contrat « Nos territoires d'abord » du gapençais - un des cinq premiers territoires à l'expérimenter - a été approuvé.

En tant que partenaire investi dans le développement du territoire, le Syndicat mixte est signataire du contrat aux côtés des 4 EPCI qui composent l'Aire Gapençaise.

Pour rappel, le contrat *Nos territoires d'abord* est conclu pour une durée de cinq ans et prend effet dès sa notification. A la demande du territoire ou de la Région, un avenant modifiant la programmation pourra être proposé durant le contrat et un an avant la fin du contrat.

**Un premier avenant a été mis au vote des EPCI et du Syndicat mixte de l'aire gapençaise. Il a été signé le 12 mars 2024 par les membres du Syndicat mixte du SCoT.**

**La programmation ayant été modifiée, un second avenant du Contrat « Nos territoires d'Abord » du territoire du gapençais est proposé et annexé à la présente délibération.**

A noter que la programmation du contrat prévoit le soutien à une action du Syndicat Mixte du SCoT, en complément du financement de l'ADEME, pour recenser les gisements fonciers du territoire et réaliser des études pré-opérationnelles sur certains sites particulièrement stratégiques. Le montant estimé de cette étude est de 50 000 €, la Région participant à hauteur de 25 000 €.

Le Conseil Syndical décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver les termes de l'avenant du Contrat « Nos territoires d'Abord » sur le territoire du gapençais,
- d'autoriser le Président du Syndicat mixte du SCoT à signer ce contrat et **l'avenant N°2**,
- d'autoriser le Président du Syndicat mixte du SCoT à signer tout document en lien avec le présent contrat (demande de subvention, marché...).

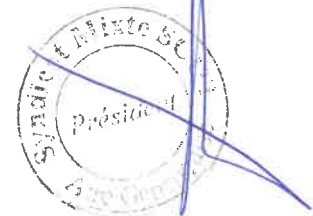
L'avenant est proposé par le Président au Comité Syndical :

- Vote contre : 4
- Abstention : 0

L'avenant n°2 contrat « Nos territoires d'abord » est adopté à la majorité des voix.

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.

Le Président,  
Benoît ROUSTANG



*Annexe : Avenant N°2 au contrat Nos Territoires d'Abord*

N° opération	Intitulé opération	Maitre d'ouvrage	Coût total	Taux d'intervention régional	Montant régional proposé
<b>GESTION ET VALORISATION DES DECHETS</b>					
1.1	Réhabilitation de la déchèterie d'Aspres sur Buéch	CCBD	289765	30%	86930
1.2	Réhabilitation de la déchèterie d'Agnières	CCBD	256870	30%	77061
1.3	Installation de PAV semi-enterrés	CCBD	1870000	30%	561000
1.4	Création d'une usine de méthanisation pour la fabrication de GNV	Gap	6700000	6%	375000
1.5	Optimisation de la gestion des déchets	CCCV	750000	47%	350000
1.6	Optimisation de l'organisation du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés : extension du quai de transfert intercommunal	CCCV	400000	50%	200000
1.7	Création d'un centre technique intercommunal de la CCSPVA	CCSPVA	848 645	31%	259 884
<b>Sous-total (7 opérations)</b>			<b>11115280</b>	<b>17%</b>	<b>1909875</b>
<b>ENERGIES RENOUVELABLES</b>					
2.1	Etude de faisabilité pour le déploiement d'une centrale de méthanisation et réseau de chaleur	CCCV	100000	31%	30870
<b>Sous-total (1 opération)</b>			<b>100000</b>	<b>31%</b>	<b>30870</b>
<b>MOBILITE DURABLE-INFRASTRUCTURES CYCLABLES ET PIETONNES</b>					
3.1	Itinéraire Cyclable V862 "La Durance à Vélo" Section Gap / Tokoro - Pont Sarrazin	Gap	250000	50%	125000
3.2	Création d'une voie verte entre Rousset et Venterol	CCSPVA	1300000	31%	400000
3.3	Réalisation d'une liaison douce entre Superdévouly et la Joue du Loup	Le Dévoluy	1490000	23%	350000
3.4	Réalisation d'une voie douce 3 ème et 4 ème tranche : Plan d'eau du Champsaur – Base de loisirs d'Orcières	CCCV	2031700	16%	315064
<b>Sous-total (4 opérations)</b>			<b>5071700</b>	<b>23%</b>	<b>1190064</b>

<b>STRATEGIES PATRIMONIALES BATIMENTS TERTIAIRES PUBLICS - MAITRISE DE L'ENERGIE - REHABILITATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS</b>						
4.1	Stratégie patrimoniale et réhabilitation des écoles de la ville de Gap	Gap	16379320	6%	1000000	
4.2	Rénovation de la médiathèque	Gap	2193500	16%	350000	
4.3	Réhabilitation de la médiathèque en vue de la création d'un tiers lieu culturel et associatif	Le Dévoluy	350000	30%	103803	
4.4	Modernisation de l'éclairage public sur l'ensemble des communes de la CCSPVA	CCSPVA	1215800	21%	260160	
4.5	Requalification du gymnase intercommunal Champsaour Valgaudemar	CCCV	1500000	31%	466000	
4.6	Stratégie de performance énergétique des bâtiments publics intercommunaux	CCCV	90000	38%	34130	
4.7	Etude préopérationnelle d'opération programmée de l'habitat et subventions accordées au titre des travaux visant l'amélioration de l'habitat	CCCV	1660000	6%	92600	
4.8	Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat - Centre-bourg de Tallard	Tallard	120000	30%	36000	
4.9	Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat - Commune de Veynes	Veynes	1375000	2%	25600	
4.10	Requalification de la salle polyvalente de Tallard et raccordement au réseau de chaleur	Tallard	546000	25%	136500	
4.11	Requalification de la micro crèche intercommunale « Les marmottes du Valgo ».	CCCV	600000	20%	120000	
4.12	Création d'une maison de pays associée à un office de tourisme intercommunal, un bistrot de Pays ainsi que des locaux pour la Communauté de communes	CCSPVA	2500000	31%	785 565	
			<b>Sous-total (12 opérations)</b>	<b>12%</b>	<b>3410358</b>	
<b>SOBRIETE FONCIERE - AMENAGEMENT DURABLE - FONCIER ECONOMIQUE</b>						
5.1	Mise en œuvre du ZAN à l'échelle du Scot	SM du Scot	50000	50%	25000	
5.2	Restructuration de l'ilot du Carré de l'imprimerie	société 3F Sud	15746579	3%	540000	
5.3	Aménagement d'un abattoir avicole	Gap	1000000	21%	214500	
5.4	Création d'une plateforme pour un atelier dédié à la filière bois dans la zone du Boutariq	CCBD	2100000	30%	630000	



5.5	Etude de revitalisation et de programmation urbaine, paysagère et architecturale du centre-bourg de St-Bonnet-en-Champsaur	St-Bonnet-en-Champsaur	220000	40%	88000
<b>Sous-total thématique (5 opérations)</b>			<b>19116579</b>	<b>8%</b>	<b>1497500</b>
<b>TRANSITION ECOLOGIQUE - PATRIMOINE NATUREL - RESILIENCE DES TERRITOIRES</b>					
6.1	Aménagement d'une place publique derrière les écoles, La bâtie Neuve	Commune de La Bâtie-Neuve	570000	20%	114000
<b>Sous-total thématique (1 opération)</b>			<b>570000</b>	<b>20%</b>	<b>114000</b>
<b>TOTAL TERRITOIRE (30 opérations)</b>			<b>64503179</b>	<b>13%</b>	<b>8152667</b>